





**ASSURANCE TENTES DE TOIT,  
ACCESSOIRES,  
RACKS, AMÉNAGEMENTS AMOVIBLES  
POUR LES LOISIRS**

# NOS GARANTIES



GARANTIES	
COUVERTURE EN UTILISATION	COUVERTURE EN STOCKAGE
Les dommages matériels survenus accidentellement	
Les vols commis par effraction ou agression L'incendie, La foudre, Explosion, Grêle, Tout évènement climatique.	Les vols commis par effraction ou agression L'incendie, La foudre, Explosion, Grêle, Dégâts des eaux Tout évènement climatique, Catastrophes naturelles.

## Exclusions :

- Tout objet non fixe ou n'appartenant pas à la structure de l'aménagement assuré
- Tout objet non nommément désigné dans la liste des équipements assurés

## Zone géographique :

France métropolitaine + Monaco EEE + Suisse + UK + Pays Balkans + Maroc + Tunisie

## RÈGLEMENT LORS D'UN SINISTRE

La vétusté sur les biens assurés est fixée à 10 % par an, avec un maximum de 50 %

La franchise est fixée à 10 % du montant du sinistre avec un minimum de 50 € et un maximum de 250 € après déduction de la vétusté.

# QUI SOMMES-NOUS ?

Courtier spécialisé dans l'assurance de loisirs depuis 30 ans, nous couvrons les risques suivants :

Pour les particuliers :

- Camping-car, Camping-car poids lourd, Plaisance , Péniche habitable

Pour les professionnels :

- Flotte de location, Garages, Concessions, RC professionnelle

Et désormais nous assurons les risques Assurance de tentes de toit et aménagements souscrits auprès de HELVETIA

# VOS BESOINS



## CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

- Veuillez cocher l'option de votre choix dans la grille de tarification
- Dans le tableau des équipements veuillez nous indiquer la liste des biens à assurer avec leurs valeurs

### DOCUMENTS À NOUS FOURNIR :

1. Carte d'identité et permis recto/verso
2. Facture d'achat des équipements à assurer cités dans la liste

Les garanties prendront effet à réception de l'intégralité des documents accompagnés du règlement de la prime soit par chèque ou par virement sur IBAN FR81 3000 2004 5500 0044 5000 Q89 BIC CRLYFRPP

## GRILLE DE TARIFICATION

VALEUR ASSURÉE	GARANTIE STANDARD		AVEC GARANTIE EN HABITATION	
DE 100 € À 1.000 €	80€ TTC	<input type="checkbox"/>	125€ TTC	<input type="checkbox"/>
DE 1.001 € À 5.000 €	170€ TTC	<input type="checkbox"/>	230€ TTC	<input type="checkbox"/>
DE 5.001 € À 10.000 €	290€ TTC	<input type="checkbox"/>	375€ TTC	<input type="checkbox"/>
DE 10.001 € À 15.000 €	400€ TTC	<input type="checkbox"/>	500€ TTC	<input type="checkbox"/>

Y compris frais de dossier

Si la valeur assurée est supérieure à 15 000 €  
veuillez nous contacter

